

Essilor et Delfin finalisent le rapprochement d'Essilor et de Luxottica en créant EssilorLuxottica, un leader mondial de l'optique ophtalmique et de la lunetterie

- EssilorLuxottica regroupe deux acteurs mondiaux, pionniers et complémentaires, pour répondre aux besoins croissants de santé visuelle et à l'évolution des styles de vie des consommateurs
- Le nouvel ensemble constitue une plateforme de croissance idéalement positionnée pour saisir de futures opportunités avec un chiffre d'affaires combiné pro forma supérieur à 16 milliards d'euros, près de 150 000 collaborateurs et une présence mondiale inégalée

Luxembourg et Charenton-le-Pont, France (le 1^{er} octobre 2018 – 19h00) - Delfin S.à.r.l ("Delfin"), actionnaire majoritaire de Luxottica Group S.p.A. ("Luxottica") et Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) ("Essilor"), annoncent la finalisation du rapprochement entre Essilor et Luxottica. L'entité issue du rapprochement, EssilorLuxottica, est un leader mondial de la conception, de la fabrication et de la distribution des verres correcteurs, des montures optiques et des lunettes de soleil.

Finalisation du rapprochement

Toutes les conditions suspensives à la finalisation de la transaction ont été satisfaites, notamment l'approbation par les actionnaires d'Essilor en mai 2017, la filialisation par apport-scission de la quasi-totalité des activités d'Essilor à Essilor International SAS (une filiale entièrement détenue par Essilor) en novembre 2017 et l'approbation de toutes les autorités de la concurrence dont l'autorisation était une condition suspensive à la réalisation de l'opération.

A la suite de l'apport par Delfin, actionnaire majoritaire de Luxottica, de sa participation de 62,42 % dans Luxottica à Essilor le 1^{er} octobre 2018, Essilor est devenue la maison-mère de Luxottica et a été renommée EssilorLuxottica.

En contrepartie de l'apport par Delfin de sa participation dans Luxottica à Essilor, Essilor a émis 139 703 301 actions nouvelles ordinaires par le biais d'une augmentation de capital sans droits préférentiels de souscription, conformément à la résolution approuvée par les actionnaires d'Essilor en mai 2017.

Après la finalisation de l'opération, le capital d'EssilorLuxottica est composé de 358 840 853 actions. Ses principaux actionnaires sont Delfin (38,93 % du capital, avec des droits de vote plafonnés à 31 %) et les employés d'EssilorLuxottica (4,9 %). Le reste du capital social (56,8 %) est détenu par le public.

EssilorLuxottica lancera prochainement une Offre Publique d'Echange visant les actions de Luxottica émises et restant en circulation.

A la suite de l'Offre Publique d'Echange, le pourcentage détenu par Delfin dans le capital d'EssilorLuxottica pourrait diminuer jusqu'à un minimum de 31 % en fonction du taux d'acceptation de l'Offre Publique d'Echange¹.

EssilorLuxottica attire l'attention de ses actionnaires sur le fait que la finalisation de l'apport, ainsi que les résultats de l'Offre Publique d'Echange pourraient déclencher des notifications de franchissement de seuils à la hausse ou à la baisse par certains de ses actionnaires, conformément aux dispositions de la loi française et/ou des statuts d'EssilorLuxottica.

A partir du 2 octobre 2018, les actions EssilorLuxottica seront cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code mnémorique EL et avec le même code ISIN FR0000121667. Elles feront partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

Le nouvel ensemble

Essilor et Luxottica ont uni leurs forces autour d'une mission commune : « Aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie » en répondant à l'évolution de ses besoins visuels et de ses aspirations à exprimer un style personnel.

EssilorLuxottica s'appuie sur plus de 150 ans d'innovation, d'excellence opérationnelle, d'esprit d'entreprise et d'ouverture internationale pour développer des solutions innovantes dans l'optique ophtalmique et la lunetterie afin de s'adapter à l'évolution des modes de vie des consommateurs d'aujourd'hui. En parallèle, EssilorLuxottica peut créer de nouveaux moyens pour sensibiliser et atteindre les 2,5 milliards de personnes² souffrant d'une vision non corrigée et les 6 milliards de personnes qui ne protègent pas leurs yeux du soleil ou d'autres rayons nocifs. Le groupe va également s'appuyer sur un ensemble d'activités intégrées verticalement, fruit des expertises complémentaires de deux grands pionniers – l'un dans les technologies avancées de verres et l'autre dans la conception de lunettes de marques – pour développer la gamme la plus riche et la plus complète de solutions visuelles pour les consommateurs et les professionnels de l'optique.

Avec un chiffre d'affaires combiné pro forma supérieur à 16 milliards d'euros en 2017 et près de 150 000 collaborateurs, EssilorLuxottica est idéalement positionné pour saisir les opportunités de croissance résultant d'une forte demande du marché de l'optique ophtalmique et de la lunetterie soutenue par l'augmentation des besoins en correction et protection visuelles ainsi que de l'appétit des consommateurs pour des marques à forte notoriété.

Leonardo Del Vecchio, Président-Directeur Général d'EssilorLuxottica, a déclaré : « *Nous ouvrons un nouveau chapitre de notre histoire auquel nous croyons tout particulièrement : rassembler montures et verres sous un même toit et compléter notre intégration verticale. Nous allons renforcer l'excellence de Luxottica et d'Essilor afin d'améliorer le niveau de service et offrir aux consommateurs du monde entier de meilleurs produits, en associant leurs marques préférées à des technologies de pointe dans les verres. En étendant notre offre, nous allons favoriser le développement de nos clients et de l'ensemble de l'industrie.* »

Hubert Sagnières, Vice-Président-Directeur Général Délégué d'EssilorLuxottica, a ajouté : « *La naissance d'EssilorLuxottica est un moment décisif dans notre combat pour élever la bonne vue au statut de droit humain fondamental et de levier reconnu dans le développement économique mondial.* »

¹ Le niveau de 31% est calculé sur la base d'une dilution totale fondée sur le nombre d'actions Essilor immédiatement reçues par Delfin lors de la réalisation de l'Apport ainsi que sur la base d'une hypothèse d'un taux d'acceptation de 100 % de l'Offre d'Echange.

² Source: Vision Impact Institute, Eyelliance: Eyeglasses for Global Development: Bridging the Visual Divide.

EssilorLuxottica dispose maintenant des moyens pour donner à cette cause si importante une visibilité bien plus grande. Le groupe se trouve en position de faire croître l'ensemble de l'industrie de l'optique ophtalmique et de la lunetterie grâce à sa présence sur tous les principaux segments, des verres aux montures en passant par la distribution physique et en ligne. Notre engagement en faveur d'une plus grande innovation, d'un service client renforcé et d'une nouvelle expérience consommateur profitera à l'ensemble des parties prenantes. Enfin, notre politique en faveur d'un actionnariat salarié large et actif ne pourra que renforcer notre mission d'entreprise et jouer un rôle central dans le modèle de gouvernance d'EssilorLuxottica."

EssilorLuxottica bénéficiera d'opportunités significatives de création de valeur au travers de synergies de chiffres d'affaires et de coûts représentant un montant net estimé compris entre 420 millions et 600 millions d'euros d'EBIT par an à moyen terme, un niveau voué à accélérer à plus long terme.

Les synergies de chiffre d'affaires sont attendues dans la fourchette de 200 à 300 millions d'euros et résulteront de la capacité d'EssilorLuxottica à développer des produits nouveaux et de meilleure qualité optimisant l'interaction entre montures et verres, à mieux servir l'industrie à travers une distribution plus large et une logistique plus efficace, à accélérer le développement des pays à forte croissance, à renforcer le commerce en ligne, à accroître la pénétration des lunettes de soleil avec ou sans correction visuelle, et à mobiliser les consommateurs autour de la correction et la protection de leur vue ainsi que de leur aspiration à expérimenter les marques. Les synergies de coûts sont attendues entre 220 et 300 millions d'euros et résulteront de l'optimisation de toute la chaîne combinée de production/logistique, et d'économies sur les frais généraux et les achats.

Direction, gouvernance et structure d'EssilorLuxottica

Leonardo Del Vecchio, Président Exécutif de Luxottica, devient Président-Directeur Général d'EssilorLuxottica. Hubert Sagnières, Président-Directeur Général d'Essilor devient Vice-Président-Directeur Général Délégué d'EssilorLuxottica. Il dispose des mêmes pouvoirs que ceux du Président-Directeur Général.

Leonardo Del Vecchio et Hubert Sagnières conservent également les fonctions respectives de Président Exécutif de Luxottica et de Président d'Essilor International SAS. Essilor International SAS et Luxottica conservent leurs Conseils d'administration respectifs.

Le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica se compose de 16 membres : Leonel Ascencao Pereira, Romolo Bardin, Leonardo Del Vecchio, Juliette Favre, Giovanni Giallombardo, Bernard Hours, Annette Messemer, Francesco Milleri, Gianni Mion, Lucia Morselli, Olivier Pécoux, Sabrina Pucci³, Hubert Sagnières, Cristina Scocchia, Jeanette Wong et Delphine Zablocki.

Un Comité d'Intégration, présidé par Leonardo Del Vecchio et Hubert Sagnières, sera chargé de mettre en place une intégration harmonieuse et réussie entre Essilor et Luxottica.

Le nouveau Conseil d'administration d'EssilorLuxottica s'est réuni, ce jour, et a pris les décisions suivantes :

- Nomination de Hilary Halper, Directrice Financière d'Essilor, et de Stefano Grassi, Directeur Financier de Luxottica, en qualité de co-Directeurs Financiers de la nouvelle entité combinée.
- Mandat donné d'ici fin janvier 2019 au Comité des Nominations et Rémunérations pour lancer le recrutement d'un « Chief Executive Officer ».

³ Soumis à l'approbation des actionnaires à l'Assemblée Générale du 29 novembre 2018.

- Approbation du nouveau règlement intérieur du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica qui sera publié sur le site internet d'EssilorLuxottica.
- Approbation des autorisations financières nécessaires au fonctionnement de l'entité combinée, d'Essilor International SAS et de Luxottica.
- Constitution et nomination des membres des comités du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica, comme suit :
 - Le Comité des Nominations et Rémunérations, composé d'Olivier Pécoux (Président), Romolo Bardin, Bernard Hours et Gianni Mion ;
 - Le Comité d'Audit et des Risques, composé de Lucia Morselli (Présidente), Romolo Bardin, Annette Messemer et Olivier Pécoux ;
 - Le Comité de Responsabilité Sociale d'Entreprise, composé de Jeanette Wong (Présidente), Giovanni Giallombardo, Hubert Sagnières et Cristina Scocchia ;
 - Le Comité Stratégique, composé de Francesco Milleri (Président), Bernard Hours, Gianni Mion et Hubert Sagnières.
- Détermination des composantes de la rémunération du Président-Directeur Général et du Vice-Président-Directeur Général Délégué d'EssilorLuxottica dont le détail sera publié sur le site internet d'EssilorLuxottica.
- Convocation de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'EssilorLuxottica le 29 novembre 2018.

Prochaines étapes

Conformément aux dispositions de la loi italienne, EssilorLuxottica va lancer une Offre Publique d'Echange obligatoire visant l'ensemble des actions de Luxottica émises restant en circulation et non encore détenues par EssilorLuxottica, en vue de leur retrait ultérieur de la cote.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à l'avis spécifique à cette Offre Publique d'Echange, qui a été publié, ce jour, par EssilorLuxottica conformément à l'article 102 de la Loi de Finance Consolidée italienne.

Dans la première partie de l'exercice 2019, EssilorLuxottica publiera ses premiers résultats annuels combinés et prévoit la tenue d'une Journée d'information « Capital Markets Day » à l'intention des investisseurs et analystes.

EssilorLuxottica dévoile également ce jour sa nouvelle identité visuelle et son nouveau site internet : <https://www.essilor-luxottica.com>

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres optiques, de montures optiques et de lunettes de soleil. Créée en 2018, sa mission est d'aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie, grâce à des produits parfaitement adaptés à leurs besoins visuels et à leur style personnel. EssilorLuxottica regroupe l'expertise complémentaire de deux pionniers de l'industrie, le premier dans les technologies de pointe en matière de verres, le deuxième dans le savoir-faire maîtrisé de lunettes emblématiques, en vue d'établir de nouveaux standards pour les équipements visuels et les lunettes, ainsi qu'en matière d'expérience consommateurs.

Les actifs d'EssilorLuxottica regroupent des marques reconnues, telles que Ray-Ban et Oakley pour les lunettes, Varilux® et Transitions® pour les technologies d'optique optique, et Sunglass Hut et Lenscrafters pour les réseaux de distribution de dimension internationale.

En 2017, EssilorLuxottica comptait près de 150 000 employés et aurait réalisé un chiffre d'affaires consolidé pro-forma de 16 milliards d'euros environ.

L'action EssilorLuxottica est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.

Codes : ISIN : FR0000121667 ; Bloomberg: EL:FP.

CONTACTS

Relations Investisseurs EssilorLuxottica

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 42 16

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4870

E-mail: ir@essilor-luxottica.com

Communication Corporate EssilorLuxottica

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 45 02

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4470

E-mail : media@essilor-luxottica.com

DISCLAIMER

Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne fait pas partie d'une offre de vente ou d'échange ou de la sollicitation d'une offre d'achat ou d'échange de tous titres aux Etats-Unis ou ailleurs. Les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis, sauf s'ils ont été enregistrés en vertu du *Securities Act* des États-Unis ou sont dispensés d'enregistrement. Les titres offerts dans l'opération n'ont pas été enregistrés en vertu du *Securities Act* et, ni l'initiateur, ni l'émetteur n'ont l'intention de procéder à une offre publique de tels titres aux Etats-Unis. Ce communiqué de presse est distribué et destiné uniquement aux (i) personnes se trouvant hors de Grande-Bretagne ou (ii) investisseurs professionnels relevant de l'Article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (l'«*Order*») ou (iii) «*high net worth companies*», et autres personnes auxquelles il pourrait légalement être communiqué, relevant de l'Article 49(2)(a) et (d) de l'*Order* (toutes ces personnes étant définies comme les «*personnes concernées*»). Les titres visés ici sont disponibles uniquement pour, et toute invitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou d'autre acquisition portant sur ces titres seront conclus uniquement avec, les personnes concernées. Toute personne qui n'est pas une personne concernée ne devrait pas agir sur la base de, ou se fier à, ce document et son contenu.